

# **Nord Bassin: le 1er juin reprise de la collecte des déchets verts**

## **PANDEMIE COVID 19 : REPRISE DE LA COLLECTE DES DECHETS VERTS EN NORD BASSIN LE 1er JUIN 2020**

Réunis en conférence téléphonique des maires ce jeudi 7 mai, les élus de la COBAN ont décidé de la reprise de la collecte des déchets verts en porte-à-porte, à compter du lundi 1er juin 2020, selon le planning initial communiqué sur le calendrier de collecte. Les inscriptions pour les collectes sont possibles à compter du mardi 12 mai, dans les conditions habituelles et pour les collectes du mois de juin.

Les contraintes techniques qui s'imposent aux collectes en cette situation de crise, limitent le type de contenants pris en charge. Il est donc demandé aux usagers de positionner leurs déchets verts dans des bacs normés (2 maximum). Le vrac, les fagots déposés à même le sol ou les sacs ne pourront pas être ramassés. De même, les bacs normés trop lourds ne seront pas pris en charge pour éviter de les casser.

Les usagers du service sont néanmoins invités à privilégier l'évacuation de leurs déchets verts via le réseau de déchèteries qui est ouvert depuis le 29 avril.

## **LANCEMENT DE LA COLLECTE BI-HEBDOMADAIRE SUR LEGE-CAP FERRET**

A compter du 18 mai prochain, le second passage hebdomadaire pour la collecte des ordures ménagères de Lège-Cap Ferret sera mise en service. Les déchets seront collectés aux jours indiqués dans le calendrier de collecte.

## **MONTEE EN CHARGE DANS LES DECHETERIES**

A compter du 12 mai prochain, la COBAN étend la liste des

déchets acceptés en déchèteries en plus des déchets verts, au tout venant, à la ferraille et au carton.

Les règles de limitation d'accès (plaques paires ou impaires), restent applicables.

Afin de garantir le respect des règles de distanciation sociale bien compréhensible, la présence des usagers sur les déchèteries sera limitée :

- seuls 3 ou 4 véhicules (selon la configuration du site) seraient admis simultanément sur la plateforme, correspondant au nombre de quais de déchargement accessibles.
- dans le même temps, seul un usager pourra être en situation de vidage par quai (2 par alvéole pour la plateforme d'Andernos-les-Bains soit 4 simultanés).

Pour éviter tout contact, le personnel de la COBAN ne pourra, en aucun cas, mettre à disposition des outils permettant le vidage des déchets ou aider au déchargement. Par conséquent, les usagers devront se munir de leur propre matériel.

### **DECHETERIE POUR PROFESSIONNELS DE LEGE-CAP FERRET**

Les restrictions d'accès à la déchèterie pour professionnels de Lège-Cap Ferret sont levées à compter du 11 mai. En revanche, l'ensemble des règles de distanciation (limitation du nombre de personne sur site simultanément) restent applicables :

- seuls 3 véhicules peuvent entrer en même temps sur la plateforme de vidage,
- le respect des gestes barrières et de distance de sécurité (distance d'1 mètre) doit être scrupuleusement appliqué (seul un véhicule par alvéole),
- l'entrée dans le local n'est pas autorisée aux personnes étrangères au service.

Les règles d'utilisation de la plateforme sont les suivantes :

- avancer le véhicule pour la pesée d'entrée,
- attendre que le feu passe au vert pour avancer et procéder au vidage dans la déchèterie,
- avancer le véhicule pour la pesée de sortie,
- le bon de pesée sera adressé par mail.

Aucun nouveau compte ne peut être créé sur place. Pour créer un compte, merci d'adresser une demande par mail à [dechpro1@coban-atlantique.fr](mailto:dechpro1@coban-atlantique.fr), accompagné d'un extrait Kbis. Pour plus d'informations, merci d'appeler le 05 56 60 36 37.

Ses horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Fermeture les jours fériés, à savoir prochainement : Vendredi 8 mai – Jeudi 21 mai – Lundi 1er juin – Mardi 14 juillet – Samedi 15 août – Dimanche 1er novembre – Mercredi 11 novembre – Vendredi 25 décembre – Vendredi 1er